

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie
d'Auvergne

**Décision n° 37716 du 16 décembre 2010 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie d'Auvergne**

NOR : IOCJ1031630S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Auvergne,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 36568 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IOCJ1029424S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} janvier 2011 :

Vasseur Patrick	Nigend : 125 155	Numéro de livret de solde : 5 279 695
-----------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} janvier 2011 :

Garguy Laurent	Nigend : 102 030	Numéro de livret de solde : 5 125 445
----------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2011 :

Remande Bruno	Nigend : 150 188	Numéro de livret de solde : 8 007 682
---------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 16 décembre 2010.

Le général,
commandant la région de gendarmerie d'Auvergne,
J.-P. BLACHON